

Interpellation de Mr. Daniel Senesael à Mme. Marie-Christine Marghem
Ministre de l'Environnement et du Développement durable

Objet : Une transition environnementale juste

Madame la Ministre,

La protection de l'environnement et du climat constituent deux enjeux majeurs de ce XXI^e siècle. En effet, si on n'agit pas rapidement, le réchauffement climatique annoncé aura de lourdes conséquences tant pour les générations actuelles que futures. Ainsi, dans son dernier rapport, le GIEC liste les effets désastreux qu'une augmentation des températures supérieures à 2°C par rapport à la période préindustrielle pourrait engendrer. Elévation du niveau des mers, diminution de la biodiversité, multiplication des catastrophes naturelles qui se feront plus intenses et plus fréquentes, etc. Autant d'éléments qui mettront à mal la satisfaction de besoins essentiels pour l'homme et entraîneront des déplacements de population et une pauvreté accrue.

Il est évident que dans cette matière le statut quo n'est pas une option. Ces perspectives particulièrement inquiétantes appellent des mesures durables visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre mais aussi à limiter les impacts des changements climatiques. A cet égard, je rappelle que le Paquet Climat/Energie 2013-2020 de l'Union européenne assigne à la Belgique 2 objectifs à atteindre d'ici 2020 : réduire de 15% nos émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs non-ETS et atteindre une part d'énergie renouvelable de 13%.

Il est d'autant plus indispensable d'agir que les changements climatiques renforcent les inégalités entre Nord et Sud, entre riches et pauvres. Les populations les plus fragiles sont en effet les premières victimes des conséquences du réchauffement alors qu'elles en sont les moins responsables. C'est une question fondamentalement sociale au niveau international et national car ce sont souvent les personnes les plus vulnérables qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement. Ce sont souvent les personnes les moins favorisées qui vivent dans les quartiers les plus pollués. De ce point de vue, les inégalités environnementales recouvrent très souvent des inégalités sociales, ce qui entre en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons.

La volonté légitime et urgente de préserver notre environnement et le climat passe par une nécessaire transformation de nos économies, par une refonte de nos modes de production et de consommation. Il est évident qu'on ne pourra pas passer d'une économie dépendante des énergies fossiles à une économie faible en carbone sans une stratégie de transition sociale juste et durable. Tout comme il est certain que s'inscrire dans une logique néo-libérale qui postulerait que les dynamiques de marché mèneraient d'elles-mêmes à une économie faible en émissions carbone réellement soutenable et socialement juste paraît illusoire. C'est pourquoi, il est capital que les politiques menées afin de limiter notre impact sur l'environnement soient orientées de telles sortes qu'elles ne laissent personne sur le bord du chemin.

Dans cette matière, les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer notamment en termes de régulation car la justice sociale, le développement économique et le respect de l'environnement, je l'ai dit, ne se réaliseront pas d'eux-mêmes.

Madame la Ministre,

Je suis convaincu que les mesures engagées en vue de limiter notre empreinte écologique ne seront acceptées par la population que si elles sont socialement justes. Dès lors, je voudrais vous interpeller sur les points suivants :

- Quelles sont les mesures fédérales visant à assurer une transition socialement juste prises dans le cadre de la mise en œuvre du Paquet Climat/Energie 2013-2020 ?
- Comment défendez-vous cette transition socialement juste lors du prochain sommet de Paris fin de cette année ?
- Quelle est votre approche pour intégrer les questions sociales dans le prochain plan fédéral de développement durable ?

Je vous remercie,

Daniel Senesael